FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PUBLIC PRINCIPAL :

Cette formation s'adresse à toute personne préalablement formée sauveteur secouriste du travail.

PREREQUIS :

Être titulaire du certificat SST.

DUREE & TARIF :

Délai d'accès : entre 14 jours et 2 mois.
Durée : Formation de 7h minimum.
Tarifs : 300 € (non assujetti à la TVA)

Rythme de la formation : Nous proposons plusieurs rythmes possibles : temps partiel, temps plein, en journée, demi-journée ou soirée.
Accessibilité aux publics en situation de handicap : nous contacter.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Le SST devra être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours. Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise. Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise. Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

METHODES MOBILISEES

- Formation participative, alternant, apports théoriques, exercices d'observation et d'analyse, apprentissage des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Vidéoprojecteur et présentation Power Point
- Livret stagiaire remis en fin de formation.
- Formation dispensée par un formateur certifié et habilité, à jour de ses compétences.

MODALITES D'EVALUATIONS

Cas pratique : le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s).
Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.
A l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

PROGRAMME DE FORMATION

COMPÉTENCES 1 : ÊTRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL.

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Être capable de secourir la (les) victimes(s) de manière appropriée.

COMPÉTENCES 2 : ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPÉTENCES DE STT AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.